



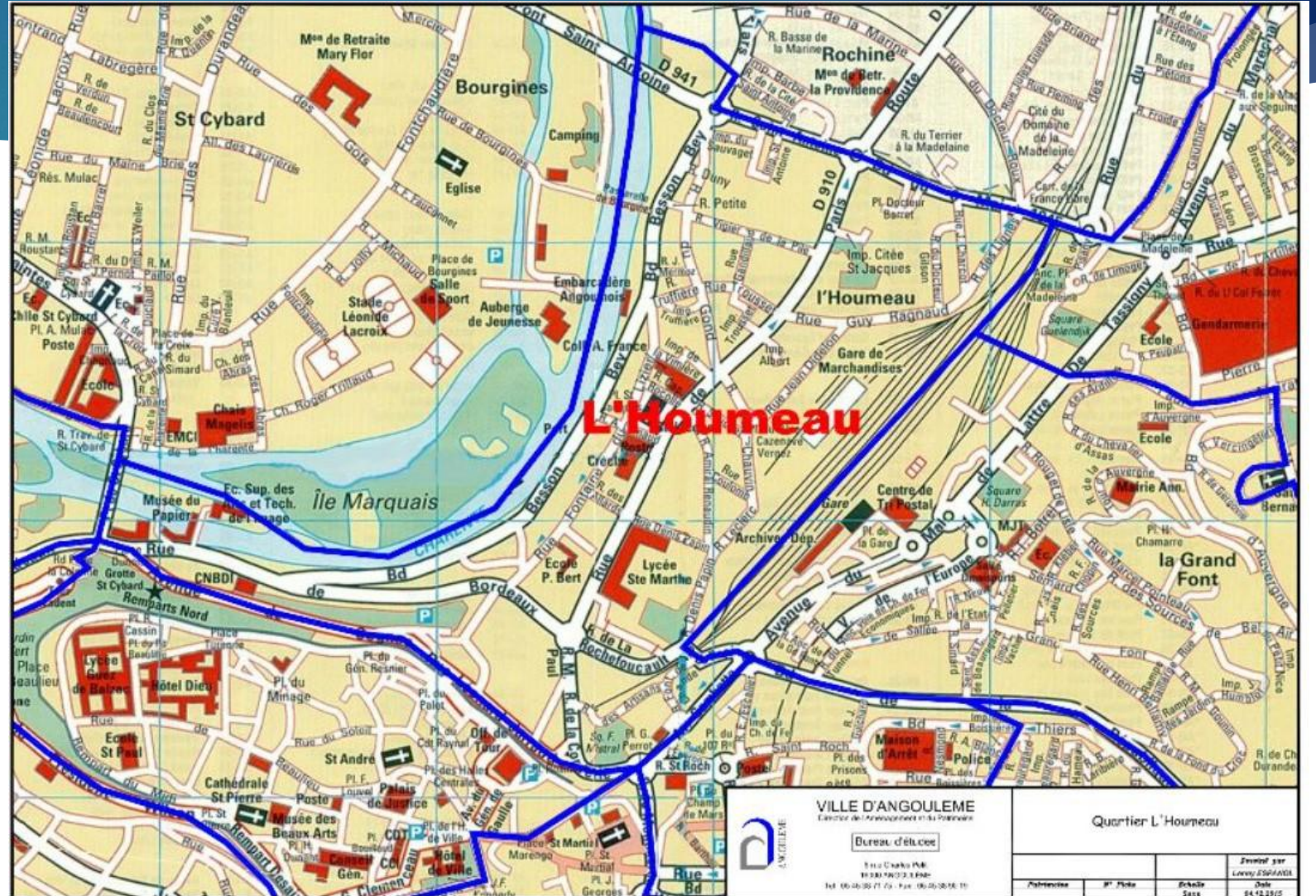
Assemblée Générale Extraordinaire 2 juin 2025

COMITÉ DE QUARTIER DE L'HOUMEAU ANGOULÊME

02 juin 2025

Le Quartier

- Entouré du quartier de la Madeleine, de St-Cybard et du Vieil Angoulême, ainsi que Gond-Pontouvre coté nord
- 2600 Foyers



Historique

1. LES STATUTS
2. ANCIENS BUREAUX
3. LETTRES DE DÉMISSION

Les statuts - Objectifs

- Le rôle du comité de quartier n'est pas de solutionner les problèmes individuels, ni privilégier les intérêts particuliers (querelles de voisinages...).

Les STATUTS de l'association **« Comité de Quartier de L'Houmeau »**

Article 1 - NOM

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, crée le 26 novembre 1979 et enregistrée en préfecture sous le numéro 79-132 et ayant pour titre « Comité de Quartier de L'Houmeau ».

Article 2 - BUT OBJET

Cette association a pour objet d'assurer la promotion des initiatives ou démarches d'intérêt collectif visant au développement du quartier de L'Houmeau, notamment en terme d'équipement, urbanisme, social, culturel, commercial, sportif etc....

Le comité de quartier représente l'intérêt collectif du quartier auprès des pouvoirs publics ou privés.
Les moyens d'actions sont :

- Réunions de travail au sein du bureau ou le conseil d'administration peut être convié.
- Assemblées périodiques....

Les statuts - Membres

- ▶ Membres : habitants du quartier ou représentant d'une association.
- ▶ Admission : Etre majeur
- ▶ Cotisation gratuite

Article 5 - COMPOSITION

L'association se compose de :

- membres
- membres d'honneur
- membres du Conseil d'Administration

a) Membres : sont appelés Membres, les habitants du quartier de L'Houmeau majeurs ou représentant une association établie dans le quartier. Ils peuvent participer aux différentes activités et contribuer à la réalisation des objectifs. Ils peuvent également participer aux différentes réunions et Assemblées et ont un droit de vote.

Article 6 - ADMISSION

L'association est ouverte à tous habitant du quartier de L'Houmeau majeur, sans condition ni distinction. Une personne morale représentant une association établie dans ledit quartier peut également être représentée.

Article 7 - COTISATIONS

Les Membres n'ont pas à payer de cotisation.

Membres

- ▶ Membres de droit: habitants du quartier ou représentant d'une association.
- ▶ Membre actifs: pour aide lors des évènements
- ▶ Conseil d'administration : équipe constituée par les membres, qui élit le bureau. Chaque membre du conseil d'administration peut tenir un rôle référent (contact mairie, contact commerçant..)
- ▶ Le bureau est constitué du président(e), trésorier(e), secrétaire pour la gestion au quotidien du comité de quartier.

Les statuts - Modification

- **Vote** : modifier puisque le local a été vendu.
Proposition de remplacer par l'adresse postale du président en fonction.

Article 3 - SIÈGE SOCIAL

Le siège social est fixé au 93 rue de Paris, résidence Virmière 16000 Angoulême. Il pourra être transféré sur simple vote du conseil d'administration.

Anciens bureaux

Présidents précédents

- ▶ 2017 : Nicolas LEMEUNIER (déclaré)
- ▶ 2018 : Jean Louis LAFFONT (non déclaré)
- ▶ 2023 : Marc MERAZGA (non déclaré)

Problématique

- ▶ Les statuts actuels déposés en Préfecture font référence à l'équipe de 2017. Les équipes suivantes n'ont pas été déclarées à la Préfecture. Le renouveau du CA ne devrait se faire qu'en présence de Mr Lemeunier.
- ▶ Il est absent d'Angoulême depuis quelques années. Il nous a fait part de sa volonté de laisser la place à une nouvelle équipe (lettre de vacance), c'est aussi le souhait de Mr Merazga (lettre de démission).

Lettres de démission

► Prise en compte des démissions précédentes pour le renouvellement du conseil d'administration

Comité de Quartier I Houmeau

Angoulême

15 avril 2025

Objet : Déclaration de vacance du poste de Président du Comité de Quartier

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous informons que le poste de Président du Comité de Quartier est déclaré vacant à compter de ce jour, suite à mon déménagement.

Conformément aux statuts de notre association et au règlement intérieur, cette vacance sera traitée selon les modalités prévues, notamment en ce qui concerne l'organisation d'une réunion ou d'une assemblée générale en vue de pourvoir à ce poste.

Dans l'attente, nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Nicolas Iemeunier Iespagnol

Mr MERAZGA Marc

119 rue de Paris

16000 ANGOULEME

05.45.92.88.87

A Angoulême

Le 8 avril 2025

Madame, Monsieur,

Je soussigné Merazga Marc déclare démissionner de mes fonctions de président de quartier de L'Houmeau à ANGOULEME (Charente)

et restituer tous les documents qui m'on été transmis par Mr LAFONT Jean Pierre ancien président, à Mme BARBIER.

Je vous prie, Madame, Monsieur, d'agréer mes sincères salutations.

Remis en main propre ce jour

Bilan Moral 2024-2025

FÊTE DES VOISINS –MAI 2025

Fête des voisins

► 23 mai 2025

une trentaine d'habitants présents, place Saint Jacques entre 19h et 22h30

Bilan Financier

SITUATION FINANCIÈRE

Situation Financière

- ▶ Compte banque Crédit Mutuel La Madeleine
- ▶ Situation du compte :
 - ▶ Compte chèque = 0 €
 - ▶ Compte livret A = 2527 €
- ▶ Situation vérifiée grâce à Angélique Antoine, trésorière du précédent bureau, Merci !

Echanges

1. PERSPECTIVES
2. MEMBRES ACTIFS
3. CONSEIL
D'ADMINISTRATION
4. COMMUNICATION

Perspectives

- ▶ Animer le quartier par l'organisation d'évènements
- ▶ Être le relais entre la mairie d'Angoulême et les habitants du quartier (consultation collective)
- ▶ Paroles aux habitants :
 - ▶ Proposition d'animation (vide grenier, marchés, organisation fête voisin...)
 - ▶ Problématiques générales rencontrées

Membres actifs

- ▶ Vous souhaitez aider sans s'investir dans le conseil d'administration :
 - ▶ Aide pour la communication
 - ▶ Aide pour la logistique des événements
- ▶ Le conseil d'administration sur la base du volontariat organise les évènements
- ▶ Election du bureau parmi les membres du conseil d'administration

Renouvellement du Conseil d'Administration

- ▶ Eric Boulai : Habitant & Président de l'APE
- ▶ Mathieu Chailloux, Habitant
- ▶ Emilie Chailloux, Habitant
- ▶ Fabiola Fort, Habitante
- ▶ Aude Soubiron, Habitante
- ▶ Manon Simon, Pharmacienne
- ▶ Edith Simorre, Habitante
- ▶ Marie Roy, Habitante

Election du Bureau

Election effectuée le 2 juin en présence du conseil d'administration

- ▶ Eric Boulai : président
- ▶ Aude Soubiron : vice présidente
- ▶ Mathieu Chailloux, secrétaire
- ▶ Fabiola Fort, trésorière

Communication

- ▶ Adresse mail : comitequartierlhoumeau@gmail.com
- ▶ Page Facebook : <https://www.facebook.com/lhoumeau.angouleme>
- ▶ Groupe Whatsapp pour les membres actifs du CA
- ▶ Choix du logo = à faire en septembre 2025





Merci à tous
pour votre présence.

L'ÉQUIPE DU COMITÉ DE QUARTIER DE L'HOUMEAU